

Consignation automatique des absences et des retards dans Léa

Omnivox offre désormais, pour les cours à distance utilisant une séance Zoom définie à l'aide de Léa, la possibilité de consigner automatiquement les absences et les retards des étudiants. Pour ce faire, il faut préalablement activer la consignation automatique des absences et des retards.

Dans Léa, pour un cours à distance, il suffit de se rendre dans le menu **Absences et retards / Consignation automatique**.

Lorsque vous donnez un cours via Léa - Classes à distance auquel au moins 20% des étudiants de votre classe se sont présentés, tout étudiant qui ne s'est pas connecté à votre classe à distance se verra attribuer une absence correspondant à la durée du cours.

L'absence est automatiquement consignée au dossier à la fin du cours. Vous pourrez par la suite consulter ou modifier ces heures d'absence si désiré.

Le système permet également la consignation des retards, et la définition du seuil de temps pour qu'un étudiant soit considéré en retard.

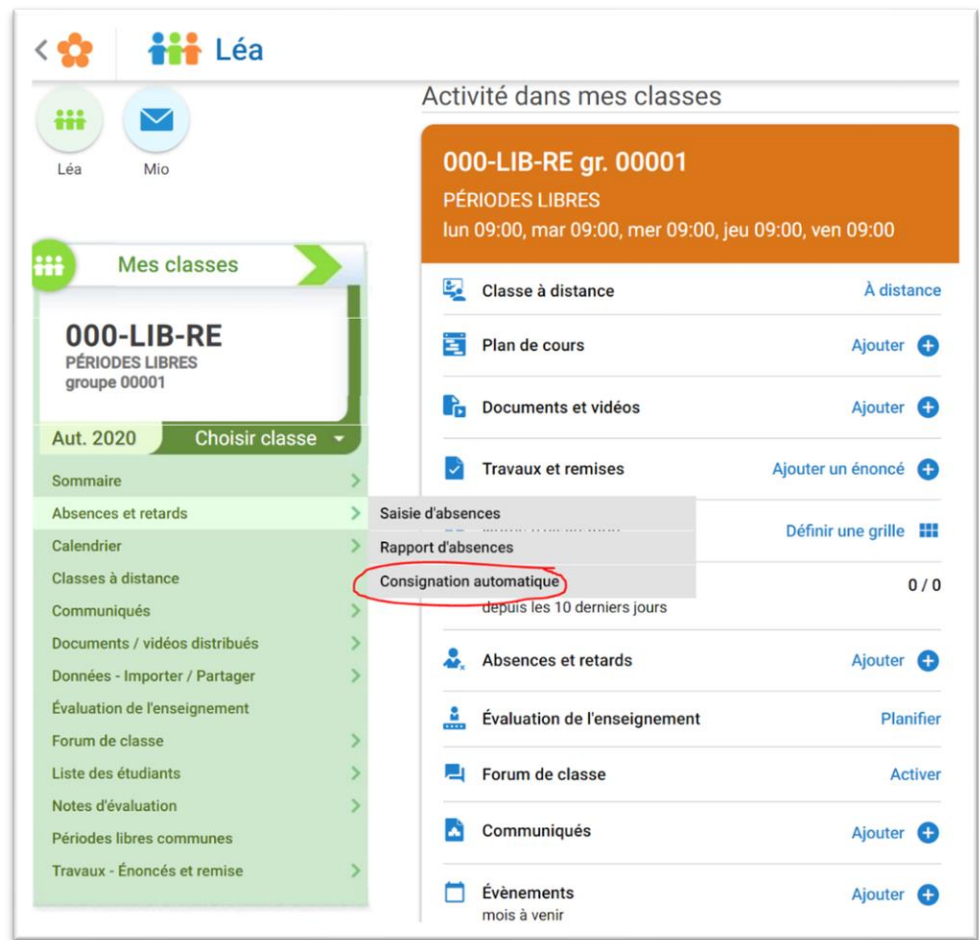


Figure 1 - Accès à la configuration

Lorsque vous donnez une séance de cours via Léa - Classes à distance à laquelle au moins 20% des étudiants de votre classe se sont présentés, tout étudiant qui se présente en retard se verra attribuer le nombre de minutes de retard à son dossier.

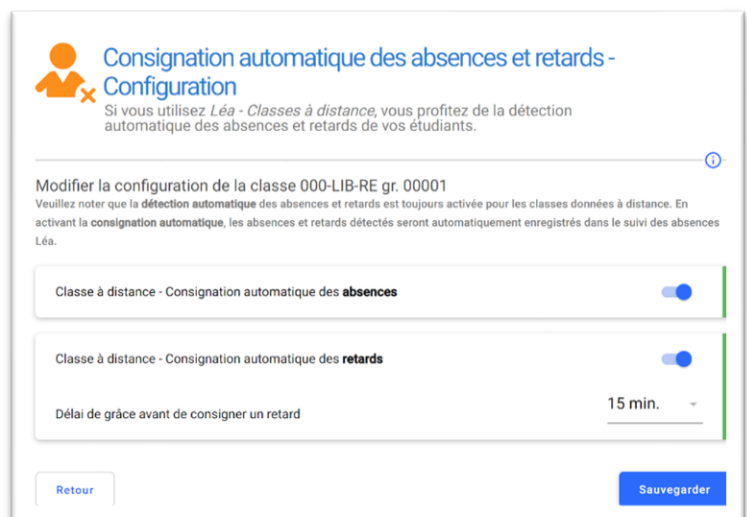


Figure 2 - Activation / désactivation de la consignation automatique